



ARRÊTÉ

donnant le nom d'avenue Appia à la nouvelle artère située sur les communes de Genève (section Petit-Saconnex) et de Pregny reliant l'avenue de la Paix à l'O.N.S. et à la future Maison des congrès

Du 14 janvier 1964

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Pregny-Chambésy avec préavis favorable en date du 9 janvier 1964;

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Ville de Genève en date du 7 janvier 1964;

vu le préavis favorable du service des archives de l'Etat;

vu le préavis favorable du service de l'urbanisme;

vu le règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931.

ARRÊTE :

Il est donné :

Le nom d'avenue Appia à la nouvelle artère située sur les communes de Genève (section Petit-Saconnex) et de Pregny-Chambésy reliant l'avenue de la Paix à l'O.N.S. et la future Maison des congrès.

Louis Appia : docteur, membre fondateur de la Croix-Rouge avec H. Dunant, G. Moynier, Maunoir et le général Dufour.

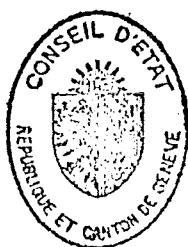
Adolphe Appia : éminent créateur du renouveau scénique génial précurseur de la mise en scène des chefs-d'oeuvres lyriques.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

XXX

Communiqué à :

Travaux	6 ex.
Intérieur	2 ex.
Saufier	1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat